

PAPER DETAILS

TITLE: Définition valencienne et structure actancielle

AUTHORS: Emel ERGUN

PAGES: 177-186

ORIGINAL PDF URL: <https://dergipark.org.tr/tr/download/article-file/11505>

DEFINITION VALENCIELLE ET STRUCTURE ACTANCIELLE

Le nombre des études et des applications s'inspirant de la grammaire dépendentielle ou de la théorie valencielle est considérable. Comme Tesnière qui a envisagé une application pédagogique de sa conception linguistique, les chercheurs qui ont suivi et développé son enseignement ont orienté leurs travaux vers la didactique soit de la langue maternelle, soit de la langue étrangère.

Les travaux dont la méthode est sous-tendue par la méthode tesnièreenne se sont intensifiés notamment autour de l'allemand. Comme le souligne H. Happ qui a réalisé la description dépendentielle de la syntaxe latine avec M. Döngges, «les chercheurs de Leipzig (M. Helbig et ses collègues) ont été incontestablement les premiers à utiliser de façon conséquente la grammaire dépendentielle pour l'enseignement de l'allemand, langue étrangère» (1).

Parmi les grammairiens qui ont appliqué le modèle syntaxique de Tesnière, nous pouvons citer en outre H. Brinkman et J. Erben. Ce dernier a développé l'approche tesnièreenne, en affirmant qu'il était nécessaire de préciser la valence du verbe, non seulement du point de vue quantitatif, mais aussi du point de vue qualitatif. Autrement dit, à côté du nombre d'actants il est nécessaire d'indiquer la nature de ceux-ci. Une autre originalité de J. Erben consiste à faire une distinction selon le caractère obligatoire ou facultatif des actants (2). Ainsi, nous pouvons dire que le chercheur allemand établit son classement à travers les fonctions qui dépendent directement du verbe en utilisant le critère de facultativité.

(1) HAPP, H., «La grammaire de dépendance dans l'enseignement : résultats et perspectives», *Etudes de linguistique appliquée*, 31, juillet-septembre 1978, p. 111.

(2) OZİL, Ş., *Almanca Eylemlere Bağimsal Dilbilgisi Açısından Karşılaştırmalı Bir Yaklaşım*, Yayınlanmamış doktora tezi, 1982, p. 23.

Toujours en Allemagne, on dispose d'un dictionnaire valenciel de 500 verbes élaboré par G. Helbig / W. Schenkel : *Zur Valenz und Distribution deutscher Verben* (La valence et la distribution des verbes en allemand). Les auteurs de cet ouvrage soulignent qu'il n'est pas suffisant de déterminer le nombre d'actants qui dépendent du verbe, mais aussi qu'il faut prendre en considération la distribution des verbes. Autrement dit, une définition complète de valence nécessite de relever les particularités syntaxiques et sémantiques des actants (3).

Un autre dictionnaire valenciel, *Kleines Valenzlexikon deutscher Verben* (Petit dictionnaire valenciel des verbes en allemand) est celui de U. Engel et H. Schumacher où l'on ne prend pas en considération les particularités sémantiques des actants. Cet ouvrage comporte 461 verbes que l'on utilise dans l'enseignement de l'allemand fondamental (4).

En partant des développements réalisés par les chercheurs allemands, nous allons tenter de fournir les définitions valenciennes et les structures actanciennes du verbe *être* (le plus fréquent des verbes français) en vue d'illustrer les procédures qui nous paraissent adéquates en la matière.

Premièrement nous allons essayer de fournir une indication quantitative. Autrement dit, nous allons préciser le nombre des actants qui sont concernés dans les structures phrastiques : A) N.A.

Leur caractère obligatoire ou facultatif seront précisés dans la partie suivante : B) O./F.

Par la suite, nous procéderons à déterminer les classes auxquelles appartiennent les actants du point de vue sémantique : C) Classe.

Les réalisations morphologiques par lesquelles chaque actant est représenté seront signalées dans la quatrième partie : D) R.M.

Enfin, nous allons préciser la nature sémantique des réalisations. En d'autres termes, le caractère animé ou non-animé des actants sera in-

(3) OZIL, Ş., *op. cit.*, p. 37.

(4) *Ibid.*, p. 35.

(5) Dans notre thèse de «Haute Licence» intitulée **Structures actanciennes en français et en turc. Une étude contrastive** (sous la direction de Berke VARDAR; Institut des sciences sociales de l'Université d'Istanbul, 1985), nous avons tâché d'établir les définitions valenciennes et les structures actanciennes de 15 verbes français qui figurent parmi les 23 verbes les plus fréquents fournis par C. Muller dans son article intitulé «Les verbes les plus fréquents du français, **Le Français dans le monde**, 103, mars 1974.

diqué dans la dernière partie de l'analyse où nous tâcherons de relever la définition valencielle et la structure actancielle des différents emplois du verbe *être* : E) N.S.

Quant aux équivalents de nos phrases, nous les présenterons à la suite de chaque exemple et nous effectuerons les mêmes opérations sur ces équivalents en turc (L2).

Nous allons préciser, s'il y a lieu, les différentes probabilités d'équivalences que présentent les exemples du français (L1), à l'aide des barres obliques (/).

Lors de l'opération où nous allons fournir les équivalents turcs des phrases considérées, notre but sera de présenter des phrases bien formées, en d'autres termes, des phrases qui ne s'écartent pas, d'une manière ou d'une autre, des principes qui définissent la *grammaticalité du turc*. Pourtant, sans nous borner aux emplois grammaticaux, nous allons prendre en considération l'usage des locuteurs, autrement dit, nous allons adopter le concept d'*acceptabilité* en vue de ne pas nous éloigner des réalisations concrètes des faits. D'ailleurs nous présenterons les emplois grammaticaux entre parenthèses.

Etre 1 : «(Suivi d'un adjectif ou d'un nom) marque que le sujet de la phrase a une certaine qualité.»

L1. Cette école est grande.

L2. Bu okul büyük(tür).

L1'. Pierre a été mon ami.

L2'. Pierre arkadaşım oldu.

A) N.A.

L1, L2, L1', L2' : 1; monovalents

L1.p.a. Cette école

L2.p.a. Bu okul

L1'.p.a. Pierre

L2'.p.a. Pierre

B) O./F.

L1.p.a. Obligatoire

L2.p.a. Obligatoire

L1'.p.a. »

L2'.p.a. »

C) Classe

L1.p.a. Sujet

L2.p.a. Sujet

L1'.p.a. »

L2'.p.a. »

D) R.M.

L1.p.a. Substantif

L2.p.a. Substantif

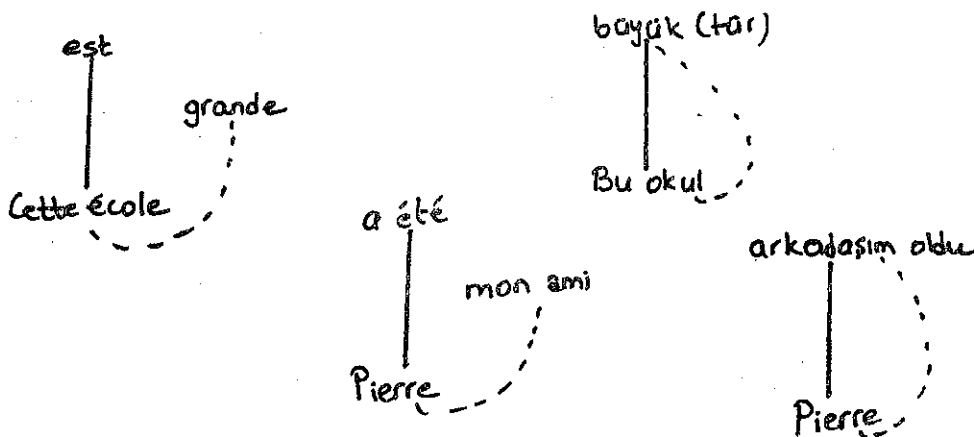
L1'.p.a. »

L2'.p.a. »

E) N.S.

L1.p.a. Non-animé
L1'.p.a. Animé

L2.p.a. Non-animé
L2'.p.a. Animé



L'enchaînement des actants
L1., L1'. A'-V-Attribut
L2., L2'. A'-V

Dans le premier exemple, l'équivalent de l'adjectif attribut exerce la fonction de verbe. Nous précisons entre parenthèses l'équivalent de la copule *être*, car un tel emploi n'est pas acceptable en turc.

Le phénomène de translation apparaît dans le deuxième exemple : *mon ami* ne diffère en rien de *grande*, qui confère comme celui-ci, une qualité au prime actant (A'). Ainsi il s'agit là d'une translation adjectivale. L'équivalent de cette fonction d'attribut constitue en L2 le verbe de la phrase s'incorporant avec la copule.

Les primes actants occupent la même place : ils précèdent les verbes.

Être 2 : «Se trouver dans un endroit.»

L1. Le linge est dans l'armoire.

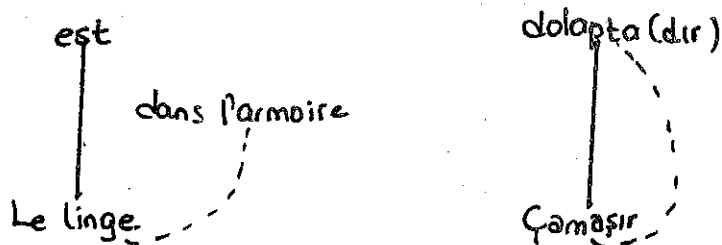
L2. Çamaşır dolapta(dır).

A) N.A.

L1, L2, : 1; monovalents
L1.p.a. Le linge

L2.p.a. Çamaşır

- B) O./F.
L1.p.a. Obligatoire L2.p.a. Obligatoire
- C) Classe
L1.p.a. Sujet L2.p.a. Sujet
- D) R.M.
L1.p.a. Substantif L2.p.a. Substantif
- E) N.S.
L1.p.a. Non-animé L2.p.a. Non-animé



L'enchaînement des actants
L1. A'-V-Attribut
L2. A'-V

Dans la présente phrase, il s'agit d'une translation désubstantivale pour L1. La préposition *dans* attribue au substantif la valeur d'un adjectif. Ainsi, *l'armoire* assure la fonction d'attribut du prime actant.

L'équivalent de cette unité qui est l'objet d'une translation constitue en L2 le procès. En d'autres termes, le verbe est représenté en L2 par un substantif.

Sur le plan linéaire les primes actants sont de même ordre : ils précèdent le verbe.

Etre 3 : «Exister, vivre.»

- L1. Ce temps n'est plus.
L2. O dönem geçti artık.

A) N.A.

- L1, L2 : 1; monovalents
L1.p.a. Ce temps L2.p.a. O dönem

- B) O./F.
L1.p.a. Obligatoire L2.p.a. Obligatoire
- C) Classe
L1.p.a. Sujet L2.p.a. Sujet
- D) R.M.
L1.p.a. Substantif L2.p.a. Substantif
- E) N.S.
L1.p.a. Non-animé L2.p.a. Non-animé

n'est plus

geçti artık

Ce temps

O dönem

L'enchaînement des actants

L1. A'-V

L2. A'-V

Dans ces phrases où les verbes sont monovalents dans les deux langues, les actants sont de même ordre sur les plans linéaires et structuraux : ils précèdent les verbes et ils sont des primes actants.

L'équivalent du verbe est réalisé en L2 par un verbe qui signifie «s'est passé».

Etre 4

L1. Ce crayon est à moi.

L2. Bu kalem benim(dir).

A) N.A.

L1, L2 : 1; monovalents

L1.p.a. Ce crayon

L2.p.a. Bu kalem

B) O./F.

L1.p.a. Obligatoire

L2.p.a. Obligatoire

C) Classe

L1.p.a. Sujet

L2.p.a. Sujet

D) R.M.

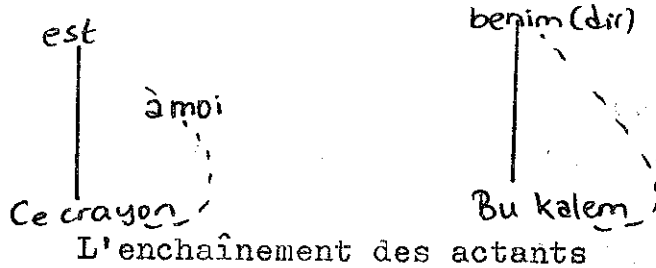
L1.p.a. Substantif

L2.p.a. Substantif

E) N.S.

L1.p.a. Non-animé

L2.p.a. Non-animé



L1. A'-V-Attribut

L2. A'-V

L'équivalent de l'adjectif attribut *à moi*, qui est le résultat d'une translation, constitue le verbe de L2.

Le prime actant occupe, dans les deux langues, la même place : il précède le régissant.

Etre 5

L1. Il est de Paris. : «Il est né à Paris.»

L2. Parisli(dir).

L1'. Cette pièce est de Molière. : «Elle a été écrite par Molière.»

L2'. Bu oyun Molière'in(dir).

A) N.A.

L1, L2, L1', L2' : 1; monovalents

L1.p.a. Il

L2.p.a. -li

L1'.p.a. Cette pièce

L2'.p.a. Bu oyun

B) O./F.

L1.p.a. Obligatoire

L2.p.a. Obligatoire

L1'.p.a. »

L2'.p.a. »

C) Classe

L1.p.a. Sujet

L2.p.a. Sujet

L1'.p.a. »

L2'.p.a. »

D) R.M.

L1.p.a. Pronom

L2.p.a. Désinence

L1'.p.a. Substantif

L2'.p.a. Substantif

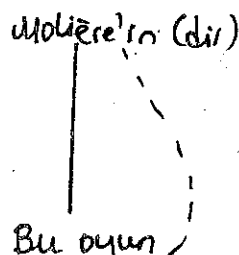
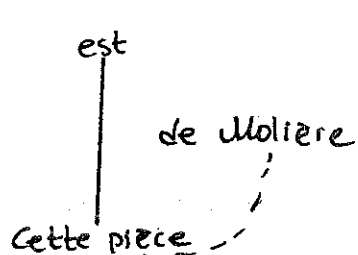
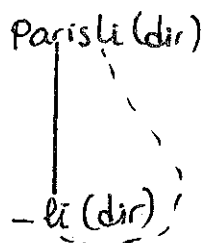
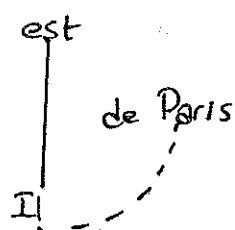
E) N.S.

L1.p.a. Animé

L2.p.a. Animé

L1'.p.a. Non-animé

L2'.p.a. Non-animé



L'enchaînement des actants

L1., L1'. A'-V-Attribut

L2. V(A') L2' A'-V

Dans les phrases ci-dessus, *de Paris* et *de Molière* sont les résultats des translations adjectivales. La préposition *de* assigne à ces substantifs la valeur d'un adjectif. Aussi constituent-ils la fonction d'attribut du prime actant.

Quant à leurs équivalents, ils expriment le procès. Autrement dit, la fonction de verbe est assurée en L2 par des adjectifs.

Etre 6 : «(au passé seulement) être allé dans un endroit et en être revenu.»

L1. Hier, j'ai été à la mairie.

L2. Dün belediyedeydim.

A) N.A.

L1, L2 : 1; monovalents

L1.p.a. J'

L2.p.a. -im

B) O./F.

L1.p.a. Obligatoire

L2.p.a. Obligatoire

C) Classe

L1.p.a. Sujet

L2.p.a. Sujet

D) R.M.

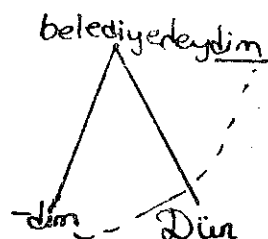
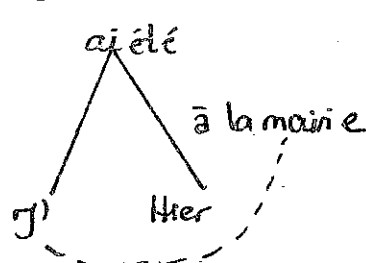
L1.p.a. Pronom

L2.p.a. Désinence

E) N.S.

L1.p.a. Animé

L2.p.a. Animé



L'enchaînement des actants
L1. CC-A'-V-Attribut
L2. CC-V(A')

Dans les deux phrases le verbe est monovalent. En français, le prime actant s'actualise par un pronom. La fonction équivalente se réalise par la désinence.

La mairie se transfère du substantif en adjectif, par conséquent il assure la fonction d'attribut du prime actant. L'équivalent de celui-ci constitue le verbe de la phrase équivalente.